

Sur la sellette

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **54 (1916)**

Heft 8

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-211940>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les événements du 24 janvier n'avaient pas convaincu LL. EE. Elles persistaient, malgré les mesures prises par l'Assemblée provisoire, à traiter le Pays de Vaud comme un pays sujet; elles se préparaient même, pour le lui rappeler, à lui envoyer des troupes commandées par le général-écrivain de Weiss.

La décision prise par l'Assemblée provisoire fut communiquée à Félix Desportes, le résident de la République française à Genève, en le priant d'en donner connaissance à Paris, tandis qu'une délégation composée des citoyens De Loës, Perdonnet et Ausset, se rendaient auprès de Mangourit, le résident français en Valais, qui exprima sa satisfaction dans une lettre que Perdonnet, de retour, lut à l'Assemblée provisoire. Immédiatement après — c'était à la séance du 10 février — celle-ci « confirma solennellement sa volonté déjà prononcée depuis longtemps et proclama avec enthousiasme l'indépendance du Peuple vaudois ».

Les assemblées paroissiales enregistrèrent le vote des députés et l'on s'occupa sans retard d'organiser les assemblées primaires, composées des citoyens actifs, qui devaient nommer le Corps électoral chargé de désigner les représentants vaudois au Grand Conseil et au Sénat helvétique, ainsi que les membres de la Chambre administrative du Léman, entrée en fonctions le 31 mars 1798, le lendemain de la cérémonie d'installation dans la Cathédrale, soit quelques jours après la République rhodanique mort-née, qui devait être composée des parties romandes de l'Helvétie, y compris le Tessin, et dont le siège aurait été Lausanne¹.

L. MOGEON.

¹ Voir le *Conteur vaudois*, n° 35, 36, 37 de 1914.

Sur la sellette. — Un brave homme, dont le dénuement sainte au travers de sa mise élégante et soignée, montant de la gare, vint mettre sur la sellette d'un dérotteur sa bottine éculée et crevée dans le bout.

Le dérotteur donne quelques coups de brosse, s'arrête tout à coup et dit à son client, avec un imperturbable sang froid :

— Faut-il cirer aussi l'ongle de Monsieur ?

Oh ! maman... — Une jeune fille, un peu « dinde », comme disent les garçons, persécutait sa mère pour qu'elle la conduisit au bal, chez un de leurs nouveaux voisins, où toutes deux étaient invitées.

— Mais, lui répliquait la maman, songe donc ma chérie, que nous ne connaissons personne dans cette maison où nous irions pour la première fois. Tu t'y ennuias.

— Oh ! maman, je le sais bien; mais cela m'est égal de m'ennuyer, pourvu que je m'amuse.

RITOURNELLE DU BATAILLON 13

(Sur l'air de : *Allons danser sous les ormeaux*, du *Declin du cillage*.)

Quand un pompier rencontre un pompier,
Cela fait deux pompiers rencontrés.
Quand deux pompiers rencontrent un pompier,
Cela fait trois pompiers rencontrés.

Bouilli, bouillon,
Bouillon, bouilli,
Bouilli, bouillon,
Bouillon, bouilli,

C'est le refrain de la compagnie.

Jamais on n'a vu, vu, vu,
Jamais on ne verra, ra, ra,
Le nid d'une souris, ri, ri,
Dans l'oreille d'un chat, chat, chat.

Marchons au pas,
C'est le pas militaire.
Marchons au pas,
C'est le pas du soldat.

L'ARGOT DES TROUPIERS ROMANDS.

La livraison de décembre 1915 des *Archives suisses des traditions populaires* publie une énumération de locutions empruntées à l'argot des troupiers de la Suisse romande et recueillies par M. Henri Mercier, de Genève. Dans le nombre, il s'en trouve qui sont empruntées à l'armée française; mais beaucoup des plus originales sont du cru. Au moment où la moitié des troupes de la 1^{re} division retourne sous les drapeaux, il nous a paru intéressant de reproduire ce vocabulaire. Le voici :

Le corps humain.

La noix : la tête. *Le caporal est une vieille noix* : le caporal est un imbécile. *Les fumerons, les trottinets* : les pieds. *Etre bien jeté par les pinces* : avoir de jolies jambes. *Les douilles* : les cheveux. *Les crocs* : les dents. *Avoir les dents en tirailleurs* : avoir des lacunes dans la mâchoire.

L'alimentation.

Bidoche : viande. *La jaffe* : la soupe. *Brutal, brignot* : pain. *Vinoche* : vin. *Piqueton* : vin. *Piqueter* : boire. *Bocquer, becqueter* : manger. *Fromage de rabirot* : fromage de réserve. *Faire le Valaisan* : se jeter goulument sur la nourriture. (*Par extension* : il est valaisan pour se lever; il est valaisan pour le travail : il fait du zèle; il se lève sans se faire tirer l'oreille). *On se bombe* : on arrive trop tard pour le chocolat. *Mettre du vent dans ses voiles* : être ivre. *Un six-gamelles* : un goinfre, un goulu. *Le char de résistance* : le char de ravitaillement. *La custance* : la cuisine.

L'équipement; la troupe, etc.

La liquette : la chemise. *Les trapons, les culbutes* : le pantalon. *Mettre les tubes, les voiles* : mettre son pantalon. *Les mettre (c. à d. les pantalons)* : s'en aller. *Les godillots, les godasses* : les souliers. *La robe de chambre* : la capote. *L'armoire à glace, la punaise, la valise, la villa* (dans le canton de Vaud on dit encore : *le modzon* (réd.) : le sac. *L'arbalète, la clarinette, la seringue, le ficel, la birache (?)* : le fusil. *Les pruneaux, les petits pois* : les cartouches. *Les mèches, les sardines* : les galons. *Les voies étroites*, les paites pour l'appointé. *Le casque de guerre* : le képi. *Tu as tout du Boche* : tu as la nouvelle tenue. *La galetoisse* : la gamelle. *Un bipède* : un soldat. *Une séquelle, une volante* : une section. *La beuglante, la ronflante, l'atoulette* : la fanfare. *La poussette* : le char de la compagnie. *Le tractel* : le train. *Le tapin* : le tambour. *Un vermicel, un gorlet, un gorille, un tope (?)* : le 1^{er} lieutenant. *Un demi-lope (?)* : un simple lieutenant. *La chèvre du capiton* : le cheval du capitaine. *Un plot* : un vieux cheval. *Etre en arbre de Noël* : être en tenue complète de campagne (se dit d'un officier qui a son sabre, sa sabretache, ses jumelles, etc.). *Monter dans la Julie* : monter dans la voiture d'ambulance. *Kaisermanöver* : grandes manœuvres. *La casbah* : la caserne.

Le temps qu'il fait.

Le travail; peines et plaisirs.

La flotte, la lessive, la wallace : la pluie. *Un coup de chalumeau* : un coup de soleil. *La brume, la brunette* : la nuit. *Le boulot* : le travail. *Boulotter* ; travailler. *Travailler pour la tringle* : faire une corvée. *Se mettre une tringle* : travailler pour le roi de Prusse. *La piler* : beaucoup travailler. *Une couleuvre* : un fainéant. *Rempiler* : se rengager. *Trouver le bon filon* : avoir de la chance, trouver une heureuse combinaison. *Etre verni* : avoir de la chance. *Peinard* : veinard (par antiphrase). *Passer l'inspection en douce* : éviter l'inspection. *L'officier est à la coule* : l'officier est d'un bon caractère. *Se jourer* : prendre un mauvais chemin. *Ne l'en fais pas pour le chapeau de la gamine* : ne te fais pas de soucis, ne t'énerve pas ! *En avoir mare (?)* : en avoir plein le dos. *C'est marant* : c'est assommant. *Distiller* : transpirer. *Couler un bronze* : aller à la selle. *Ça tape, ça fouette, ça cogne, ça mouette* : ça pue, ça sent mauvais. *Ça me court sur le bidé (bidé = ventre)* : c'est fatigant au possible. *On est chocolat* : on est éreinté. *La tafe, la tamise, la pétouche* : la peur. *Tu as tout du balot, tu as tout du dingot* : tu es un imbécile. *En*

écraser : dormir. *Le plumard, la plume* : le lit. *Le clou, le cambron, le bagdaf, le star* : la salle de police. *Passer au tourniquet* : passer devant le tribunal militaire. *Peloton d'amour* : travail supplémentaire. *Ils t'ont eu (prononcez : hu)* : ils t'ont fait passer par où ils ont voulu. *Il n'y a plus de rife (ou rifle) dans la camoufle* : il n'y a plus de feu dans la lanterne.

Aie!!!... — C'était dans une des dernières soirées organisées par M. ..., au profit de quelque chose.

On causait au salon. Survient un monsieur à l'air respectable et froid.

Les causeries s'arrêtent, par bienséance.

Le monsieur se dirige vers la maîtresse de la maison, la salue cérémonieusement, fait un signe de tête à quelques personnes de sa connaissance et s'assied dans un fauteuil.

A peine le nouveau venu est-il assis qu'il jette un cri perçant et bondit sur ses pieds.

On se lève, on s'empresse autour du malheureux, qui, portant ses mains aux basques de son habit, semble indiquer que le mal est de ce côté.

On l'interroge avec anxiété. Pour toute réponse, il sort de la poche de derrière de son pantalon, son... râtelier.

L'infortuné s'était mordu.

Pour passer. — Pendant la manifestation du 28 janvier, au fort de l'effervescence populaire et au moment où les pompiers arrosaient copieusement les manifestants, un étranger, ignorant la cause de l'attroupement et des difficultés de la circulation, s'écrie :

— Est-ce qu'il faut encore un passeport pour passer ici ?

Un gamin, à l'œil vif, de répliquer aussitôt :

— Oh ! non M'sieur, y faut un parapluie !

A.

LA TANTA LYDIE

ET LOU GRAND D'ESPAGNE

La tanta Lydie, la véva à l'oncliou Abram ad maçon, l'est onna bouna vilhia que resta soletta dein on'a galéza caborna on bocon pple amont cutzi lou veládzou. L'est pas on'a pouira fenna ; dein on'a coumouna vesena l'a on grandzi que fâ lou bin dé sé z'infants que sant ti quatrou per la vela : lé felhies régenne, lé valets boutecans.

Vaiquie onn'a né qu'on veyai pas on'estière, Lydie à l'oncliou Abram l'a oïu rolhy contre la porta : Raou ! taou ! taou !

Sans avâ pouaire on'a brequa, la tanta demandè :

— Quié volliai-vo ?

— On carrou po no cutzi.

— Quô ité-vo ?

— Oh ! acutadé madama, né su pas on molâre, ni on patai ; su on Grand d'Espagne. M'apellou José Matafan, tzatélan daô tzati dé Pouté-Riondze, syndic de la Motta-Naire, conseilli dé la Vonnaise, assesseu de Hiauta-Courtana, chigné dé Vela-Bamban, chigné dé Fouetta-Renoilles, tzatélan dé Cinq-Premi, chigné dé Praz-Pacot, offec dai dragon daô péfret Plianta-Porâ.

Adon la tanta Lydie qu'acûtave sti symbole sein avâ moïan dé trovâ lé molzette po allumâ son craisu, sé maufiave rin que l'étaï lou mimou gaillâ que sé baillive ti cliaô galé noms, répond à sti caqua pussa.

— Dai monsu quemïn vo deissant âlla démandâ po cutzi à l'Hôtel daô Pesson.

— Y trô pouâre po allâ pple lien, on vai pas onna gotta, mé su dza incobliâ et fotu dein on craô, dou ad trai yádzou.

— Ah ! bin râva por vo, allâdé pîre vo gan-guelhy, dein mon pailou, yé pas praô pliace por tint dé mondou !

DAVI DAO TELIET